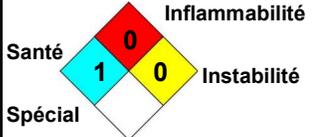


Fiche signalétique

NFPA	HMIS	SIMDUT	TDG	DOT								
	<table border="1"> <tr><td>Santé</td><td>1</td></tr> <tr><td>Inflammabilité</td><td>0</td></tr> <tr><td>Risques physiques</td><td>0</td></tr> <tr><td>Suggested PPE</td><td>B</td></tr> </table>	Santé	1	Inflammabilité	0	Risques physiques	0	Suggested PPE	B		 See Section 14	 See Section 14
Santé	1											
Inflammabilité	0											
Risques physiques	0											
Suggested PPE	B											

1 . Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit **Rampex Maheu & Maheu**

Utilisations Insecticide

Se préparé par **8/27/2012.**
 l'Environnement, Health & Safety Département sur:

Code 5182080 (D'homologation LPA #30098)

Version 1.04

En cas d'urgence

Transportation: 1-800-792-8311
Medical: 1-888-615-0015

Manufacturier Agrium Advanced Technologies, Inc.
 2915 Rocky Mountain Avenue, Suite 400
 Loveland, CO. 80538

Pour plus d'information sur Agrium ou nos produits, s'il vous plaît allez à:
http://www.agrium.com/products_services/index.jsp
 ou nous contactez à:
 Téléphone: (403) 225-7000
 Gratuit: 1-800-667-NPKS (6757)

2 . Identification des dangers

État physique Liquide.

Statut OSHA/HCS Alors que ce produit n'est pas considéré dangereux selon la norme OSHA sur la communication de renseignements à l'égard des matières dangereuses (29 CFR 1910.1200), cette fiche signalétique contient des informations utiles critiques pour une manipulation prudente et une utilisation convenable du produit. Cette fiche signalétique devrait être conservée et mise à la disposition des employés et tout autre utilisateur du produit.

Effets aigus potentiels sur la santé

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires en cas d'inhalation.

Ingestion Peut être nocif s'il est avalé.

Peau Peut causer une irritation de la peau.

Yeux Peut irriter les yeux au contact.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Effets chroniques Aucun effet important ou danger critique connu.

Cancérogénicité Aucun effet important ou danger critique connu.

Mutagénicité Aucun effet important ou danger critique connu.

Tératogénicité Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur le développement Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur la fertilité Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

2 . Identification des dangers

Inhalation Aucune donnée spécifique.

Ingestion Aucune donnée spécifique.

Peau Aucune donnée spécifique.

Yeux Aucune donnée spécifique.

Conditions médicales aggravées par une surexposition Aucun connu.

Voir Information toxicologique (section 11)

3 . Information sur les composants

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

4 . Description des premiers secours à porter en cas d'urgence

Contact avec les yeux Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Rincer immédiatement à l'eau courante pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Contact avec la peau En cas de contact, rincer immédiatement la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

Inhalation Si l'inhalation se produit, retirez individu (s) à l'air frais. Desserrez articles d'habillement restrictifs si nécessaire. Si la personne a irrégulières ou difficulté à respirer ou est sous arrêt respiratoire, consulter un médecin immédiatement. Si d'autres conditions ou les symptômes se développent contacter un médecin.

Ingestion En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de grandes quantités d'eau. Ne pas faire vomir à moins d'y être invité par le personnel médical qualifié. Ne rien donner par la bouche à des personnes inconscientes. Consulter immédiatement un médecin.

Protection des sauveteurs Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Note au médecin traitant Pas de traitement particulier. Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

5 . Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité du produit Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.

Moyens d'extinction

Utilisables Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Non utilisables Aucun connu.

5 . Mesures de lutte contre l'incendie

Dangers spéciaux en cas d'exposition	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
Produit de décomposition thermique dangereux	Aucune donnée spécifique.
Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

6 . Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions environnementales	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air)
<u>Méthodes de nettoyage</u>	
Petit déversement	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.
Grand déversement	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Empêcher la pénétration dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Nota : Voir section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir section 13 pour l'élimination des déchets.

7 . Précautions de stockage, d'emploi et de manipulation

Manutention	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas.
Entreposage	Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Tenir hors de portée des enfants.

8 . Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

Canada

Limites d'exposition professionnelle		MPT (8 hours)			LECT (15 mins)			Ceiling			
Ingredient	Nom de la liste	ppm	mg/m ³	Autre	ppm	mg/m ³	Autre	ppm	mg/m ³	Autre	Notations
Aucune valeur de limite d'exposition connue.											

Consulter les responsables locaux compétents pour connaître les valeurs considérées comme acceptables.

Procédures de surveillance recommandées

Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire de procéder à un contrôle biologique ou une surveillance du personnel, de l'atmosphère sur le lieu de travail pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou tout autre mesure de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser une protection respiratoire.

Mesures techniques

Aucune ventilation particulière requise. Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air. Si ce produit contient des ingrédients assujettis à des limites d'exposition, utilisez des enceintes d'isolement, une ventilation par aspiration à la source ou autres mesures d'ingénierie pour maintenir le niveau d'exposition de l'agent au-dessous des limites recommandées ou réglementaires.

Mesures d'hygiène

Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection individuelle

Respiratoire

Munissez-vous d'un appareil de protection respiratoire autonome ou à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme à une norme approuvée, si une évaluation des risques le préconise. Le choix du respirateur doit être fondé en fonction des niveaux d'expositions prévus ou connus, du danger que représente le produit et des limites d'utilisation sécuritaire du respirateur retenu.

Mains

Lors de la manipulation de produits chimiques, porter en permanence des gants étanches et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire.

Yeux

Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, aux aérosols ou aux poussières.

Peau

L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Équipement de protection individuelle (Pictogrammes)



Contrôle de l'action des agents d'environnement

Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

8 . Procédures de contrôle de l'exposition des travailleurs et caractéristiques des équipements de protection individuelle

9 . Propriétés physico-chimiques

État physique	Liquide.
COV	0.18 % (w/w)

10 . Stabilité du produit et réactivité

Stabilité chimique	Le produit est stable.
Risque de réactions dangereuses	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.
Polymérisation Dangereuse	Dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation, il ne se produira pas de polymérisation dangereuse.
Conditions à éviter	Aucune donnée spécifique.
Matières à éviter	Aucune donnée spécifique.
Produits de décomposition dangereux	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11 . Informations toxicologiques

Canada

Toxicité aiguë

Mexique

Toxicité aiguë

11 . Informations toxicologiques

12 . Informations écotoxicologiques

Effets sur l'environnement Aucun effet important ou danger critique connu.

États-Unis

--

Canada

--

Mexique

--

13 . Informations sur les possibilités d'élimination des déchets

Élimination des déchets Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que possible. Des quantités importantes de résidus de déchets ne doivent pas être éliminées par un système d'évacuation séparatif, mais traitées dans une usine appropriée de traitement des effluents. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les co-produits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

Il est impératif que l'élimination des déchets soit conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales applicables.

Reportez-vous à la Section 7 : MANUTENTION ET ENTREPOSAGE et à la Section 8 : CONTRÔLES D'EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE pour tout complément d'information sur la manipulation et sur la protection du personnel.

14 . Informations relatives au transport

Informations réglementaires	Numéro NU	Nom d'expédition correct	Classes	GE*	Étiquette	Autres informations
Classification pour le DOT	Non réglementé.	-	-	-		-
Classification pour le TMD	Non réglementé.	-	-	-		-

14 . Informations relatives au transport

Classement mexicain	Non réglementé.	-	-	-	-
GE* : Groupe d'emballage					

15 . Informations réglementaires

États-Unis

Classification HCS Non réglementé.

Réglementations États-Unis **TSCA 8(a) IUR Exempt/Partial exemption:** Indéterminé
Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Indéterminé.

SARA 302/304/311/312 substances extrêmement dangereuses: Aucun produit n'a été trouvé.

SARA 302/304 plan d'urgence et préavis: Aucun produit n'a été trouvé.

SARA 302/304/311/312 substances dangereuses: Aucun produit n'a été trouvé.

SARA 311/312 distribution de F.S. - inventaire chimique - identification des dangers: Aucun produit n'a été trouvé.

CAA (Clean Air Act) 112 Prévention des déversements accidentels: Aucun produit n'a été trouvé.

Clean Air Act Section 112(b) Hazardous Air Pollutants (HAPs) Non inscrit

Clean Air Act Section 602 Class I Substances Non inscrit

Clean Air Act Section 602 Class II Substances Non inscrit

DEA List I Chemicals (Precursor Chemicals) Non inscrit

DEA List II Chemicals (Essential Chemicals) Non inscrit

Réglementations d'État

Publication des substances cancérigènes dans le Connecticut: Aucun des composants n'est répertorié.

Connecticut - Inpection des substances dangereuses: Aucun des composants n'est répertorié.

Substances en Floride: Aucun des composants n'est répertorié.

Loi de l'Illinois sur la sécurité des substances chimiques: Aucun des composants n'est répertorié.

Loi de l'Illinois sur la divulgation aux employés de renseignements sur les matières toxiques: Aucun des composants n'est répertorié.

Publication de Louisiane: Aucun des composants n'est répertorié.

Déversement en Louisiane: Aucun des composants n'est répertorié.

Déversement dans le Massachusetts: Aucun des composants n'est répertorié.

Substances dans le Massachusetts: Aucun des composants n'est répertorié.

Michigan - Matériel critique: Aucun des composants n'est répertorié.

Substances dangereuses dans le Minnesota: Aucun des composants n'est répertorié.

Substances dangereuses dans le New Jersey: Aucun des composants n'est répertorié.

Déversement dans le New Jersey: Aucun des composants n'est répertorié.

Loi du New Jersey sur la prévention des catastrophes toxiques: Aucun des

15 . Informations réglementaires

composants n'est répertorié.

New York - Substances dangereuses à effets aigus: Aucun des composants n'est répertorié.

Publication de déversement des produits chimiques toxiques dans l'état de New York: Aucun des composants n'est répertorié.

Substances dangereuses dans l'état de Pennsylvanie - Droit de savoir: Aucun des composants n'est répertorié.

Substances dangereuses dans le Rhode Island: Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire des États-Unis (TSCA 8b)

Indéterminé.

Canada

SIMDUT (Canada)

Substance non réglementée par le SIMDUT (Canada).

Listes canadiennes

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement): Aucun des composants n'est répertorié.

ARET canadien: Aucun des composants n'est répertorié.

INRP canadien: Aucun des composants n'est répertorié.

Substances désignées en Alberta: Aucun des composants n'est répertorié.

Substances désignées dans l'Ontario: Aucun des composants n'est répertorié.

Substances désignées au Québec: Aucun des composants n'est répertorié.

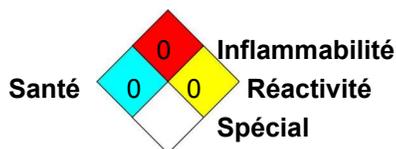
Inventaire du Canada

Indéterminé.

Le produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Mexique

Classification



Réglementation de l'Union Européenne

Symbole(s) de danger



Mentions de risque

R45- Peut provoquer le cancer.

R46- Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.

R50/53- Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrases de sécurité

S53- Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

S2- Conserver hors de la portée des enfants.

S29- Ne pas jeter les résidus à l'égout.

S61- Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Réglementations Internationales

15 . Informations réglementaires

Listes internationales	<p>Inventaire des substances chimiques d'Australie (AICS): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.</p> <p>Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.</p> <p>Inventaire du Japon: Indéterminé.</p> <p>Inventaire de Corée: Tous les composants sont répertoriés ou exclus.</p> <p>Inventaire néo-zélandais des substances chimiques (NZIoC): Indéterminé.</p> <p>Inventaire des substances chimiques des Philippines (PICCS): Indéterminé.</p>
Liste des substances chimiques du tableau I de la Convention sur les armes chimiques	Non inscrit
Liste des substances chimiques du tableau II de la Convention sur les armes chimiques	Non inscrit
Liste des substances chimiques du tableau III de la Convention sur les armes chimiques	Non inscrit

16 . Autres informations

Renseignements à indiquer sur l'étiquette N'EST PAS CENSÉ PRODUIRE D'EFFETS NÉFASTES SIGNIFICATIFS SUR LA SANTÉ QUAND LES INSTRUCTIONS D'UTILISATION RECOMMANDÉES SONT RESPECTÉES.

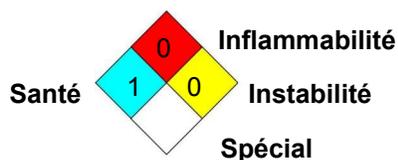
Hazardous Material Information System (États-Unis)

Santé	1
Inflammabilité	0
Risques physiques	0

Attention: L'évaluation du HMIS® (Système d'identification des matières dangereuses) est basée sur une échelle de 0 à 4 (0 représente un danger ou un risque minime et 4 un danger ou un risque important). Bien que les cotes d'évaluation HMIS® ne soient pas obligatoires sur les fiches signalétiques selon la clause 29 CFR 1910.1200, le préparateur peut décider de les indiquer quand même. Il convient d'utiliser les cotes d'évaluation HMIS® avec un programme HMIS® parfaitement mis en œuvre. HMIS® est une marque déposée de la National Paint & Coatings Association (NPCA). Vous pouvez vous procurer les matières HMIS® exclusivement auprès de J. J. Keller (800) 327-6868.

Le client est chargé de déterminer le code EPI (Équipement de protection individuelle) de cette matière. Les vêtements de protection suggérés pourraient ne pas assurer une protection suffisante. Consulter un spécialiste avant de toucher à ce produit.

National Fire Protection Association (États-Unis)



Date d'édition 8/27/2012.

Version 1.04

16 . Autres informations

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au Lecteur:

L'acheteur accepte tout le risque à propos de l'usage de cette matière. L'acheteur accepte toute la responsabilité pour assurer cette matière est utilisé dans une manière sans danger comme a exigé par tout lois applicable de l'environnement, santé et de la sécurité. Agrium ne suppose pas aucune responsabilité ou responsabilité pour

l'information fournie sur cette fiche, y compris tous dégâts ou blessure causées de cette façon. Agrium ne garantisser pas l'aptitude de cette matière pour tout usage particulier et ne prenez aucune responsabilité pour blessure ou dégât causés par l'usage de la matière, directement ou indirectement. L'information contenue dans ce

fiche signalétique est développée de cela qui Agrium croit pour être des sources exactes et fiables, et est basé sur les opinions et faits disponible sur la date de préparation.